Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 4

Rubrik: Communiqué ; Comptes rendus ; Convocations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais ce ne fut pas là toute l'activité d'Adrien Ballif. Cet homme modeste, trop modeste, cachait des dons précieux de chanteur, de peintre et de dessinateur. Une grande peinture du vénérable temple de Curtilles figure dans la salle du Conseil de cette commune ; celui de la Belle-Maison de Lucens est une œuvre magistrale où Ballif a reproduit toute l'ancienne décoration d'après des vestiges existant avant la restauration du bâtiment. Sa dernière œuvre, son œuvre maîtresse, croyons-nous, est une très grande huile où, de la Dent-du-Crémin il a brossé la rive droite de la Broye moyenne, celle où est Seigneux, de Villarzel à Sarzens. Cette belle peinture que Ballif aimait par-dessus tout ornait sa chambre à coucher.

A ses amis il montrait parfois, sans vanité aucune, ses trésors picturaux parmi lesquels figuraient les magnifiques planches de son concours de calligraphie à l'Ecole normale. Et ses amis étaient ravis de connaître chez lui une main parfaite d'artiste, main que nous retrouvons chez plusieurs membres de sa belle famille.

A sa sœur qui vivait avec lui depuis le décès de son épouse, à son frère aîné Julien, à Rolle, à son frère cadet Albert, à Lucens, à ses trois fils dont l'aîné est architecte à Monthey, le second instituteur à Yverdon et le cadet employé des T.L., à sa fille mariée à Seigneux et à ses nombreux parents, la Section d'apiculture de Lucens dit sa sincère sympathie. *L. B.*

Georges CHEVALLEY, Palézieux

Georges Chevalley n'est plus. Depuis quelques mois la maladie le minait et malgré sa robuste constitution il fut enlevé à l'affection des siens et de ses amis dans sa 67e année, le dimanche 29 décembre 1963. Aussi, le dernier jour de l'an, une nombreuse assistance de parents, d'amis et d'apiculteurs avait tenu à accompagner à sa dernière demeure notre ami Georges.

Né en 1896, Georges Chevalley a passé toute sa carrière au service des CFF et termina en qualité d'aiguilleur. En 1959, il prenait une retraite bien méritée qui lui permettait de s'adonner encore plus activement à l'apiculture et surtout devenait un appui merveilleux pour son épouse qui fut, peu de temps après, handicapée physiquement.

En dehors de son activité professionnelle, Georges aimait la nature. Il aimait son jardin, il était un fin pêcheur en rivière, mais son violon d'Ingres était l'apiculture, à laquelle il s'adonna avec passion. Membre de notre société depuis 1929 il était à la veille de recevoir le gobelet de vétéran. Il était très attaché à notre société et il le manifestait par la fréquentation des assemblées. Il fit partie durant quelques années du comité et ensuite fut nommé secrétaire.

Nous garderons de notre ami Georges le meilleur et le plus intime des souvenirs ; souvenir d'un brave et honnête homme, d'un grand ami des jeunes apiculteurs.

A son épouse et à ses enfants, dans la peine, nous réitérons, au nom de tous les apiculteurs de la section de la Haute-Broye, notre sympathie émue et nos sincères condoléances. *Pour le comité : G. M.*

Communiqué

Montagnes neuchâteloises

La section des Montagnes neuchâteloises étudie la fabrication d'une boîte à miel de forme conique, en matière plastique et de stockage très facile. Les sections qui s'intéresseraient à la mise à disposition de cette boîte peuvent s'adresser à M. Jules Boichat, président, Ravin 17, La Chaux-de-Fonds.

Le comité.

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

Malgré l'invite à la promenade par un souffle déjà printanier accompagné d'un clair soleil, 48 sociétaires assistaient à l'assemblée générale du dimanche 16 février 1964, au Buffet de la gare du Locle.

Le réveil de nos apiculteurs des Montagnes neuchâteloises se manifesterait-il au même rythme que celui de la nature ? Nous nous en réjouissons dans l'espoir qu'aucune gelée ne mettra un frein à ce bel élan.

Salut cordial du président à deux nouveaux vétérans, MM. Georges Flaig, des Brenets et Willy Barben, des Eplatures qui reçoivent chacun, avec le sourire, le gobelet offert par la Romande pour 35 ans de sociétariat. Moment toujours agréable où cordialement les vœux et félicitations s'échangent, les mains se serrent. Puis la partie administrative est rapidement liquidée ; la question des boîtes à miel est mise en discussion car il faut bien être en mesure de loger, le moment venu, les flots abondants et onctueux de notre excellent miel du pays que nous réserve 1964. Boîtes coniques pour un stockage plus facile, boîtes en plastique, etc. On désire un article pratique, attrayant et surtout bon marché, trois conditions qui à l'examen ne sont pas faciles à réaliser et plus spécialement en ce qui concerne le prix. La chose est à revoir, aucune décision n'étant prise, le maintien de la boîte actuelle étant désiré par une minorité assez importante des participants. Après quelques renseignements donnés sur l'assemblée des délégués de la Fédération cantonale, le président salue le conférencier du jour, M. Bourquin, du Liebefeld, et lui donne la parole pour son exposé qui avait pour titre : « Comment développer notre apiculture ? »

Après l'historique de ses débuts à Berne, débuts difficiles, M. Bourquin expose avec conviction, le travail effectué et celui prévu pour l'avenir. L'aide à l'apiculture par la Confédération a démarré un peu partout en Romandie, les cantons de Genève et de Neuchâtel ont un peu de retard. Mais notre canton prend son essor et pour 1964, un plan d'instruction est prévu pour la formation de conseillers apicoles. Collaboration indispensable des fédérations face aux situations différentes et propres à chaque canton. Renseignements divers sur les quatre ruchers d'essais en main du Liebefeld, technique d'élevage, sélection, formation de groupes d'élevage, stations de fécondation, reines en observation dans différents ruchers, etc.

Indépendamment d'un important travail scientifique réservé aux maladies des abeilles, un second travail scientifique s'élabore au Liebefeld dans le but de doter nos ruchers de races et de souches susceptibles de donner d'excellents résultats. Aujourd'hui plus que jamais, les découvertes de la science doivent être pratiquement utilisées.

Conférence très écoutée et appréciée par l'auditoire qui, par ses applaudissements, témoigna de l'intérêt qu'il porte au développement de notre apiculture.

Sachons donc gré aux autorités de notre pays de se soucier du sort des apiculteurs en mettant à leur disposition une organisation scientifique bien équipée, à la tête de laquelle des hommes capables s'efforcent, dans la mesure des possibilités, d'être à la hauteur de leur tâche.

Le traditionnel souper fixé au samedi 22 février 1964 au Buffet de la gare du Locle, a eu lieu dans d'excellentes conditions. Quarante-cinq couverts furent servis à la satisfaction de chacun. Un accordéoniste doublé d'un excellent comique agrémenta par ses productions variées, cette soirée au cours de laquelle une franche gaîté ne cessa de régner. L'idée d'une tombola fut excellente et mit de la joie dans le cœur des heureux gagnants.

La danse pour jeunes et moins jeunes était également à l'ordre du jour !

Merci aux organisateurs de cette gentille soirée et dans... un an à la même époque.

G. M.

Assemblée des délégués de la Fédération valaisanne d'apiculture

C'est à Grimentz que les délégués des huit sociétés de la Fédération valaisanne ont tenu leurs assises annuelles le 23 février 1964.

La journée commença par la messe à l'église du village puis, dans la cave de la Bourgeoisie, où sont exposées de nombreuses channes, le vin « du glacier » fut offert comme apéritif aux délégués et invités.

La partie administrative s'est déroulée à l'Hôtel Marenda, sous la présidence de M. Germanier, de Sierre, qui releva la présence de MM. Cappi, vétérinaire cantonal, Bourquin, de la Station fédérale du Liebefeld, Richard, inspecteur cantonal des ruchers, Bohnet, secrétaire de la SAR, et Rouvinez, président de Grimentz.

Le secrétaire de la Fédération fait tout d'abord le contrôle du nombre de délégués des sociétés et donne ensuite lecture du compte rendu de l'assemblée d'Ayent du 24.2.63, pour lequel il est félicité. Le président Germanier a retracé les événements importants de l'année écoulée. Il a soulevé quelques problèmes particuliers qui seront discutés au cours de l'assemblée. Les comptes et les rapports des vérificateurs ont été acceptés à l'unanimité. Les cotisations ne seront pas augmentées pour la prochaine année. Monthey organisera, en 1965, la réception des délégués.

M. Richard a présenté un rapport de gestion circonstancié. L'hiver exceptionnellement long et rigoureux de 1962-63 a provoqué des pertes sensibles. On peut estimer, pour notre canton une perte d'environ 2000 colonies. Ce n'est pas en une année que l'effectif du rucher valaisan peut être reconstitué. Mais grâce à la collaboration de chaque apiculteur, la situation deviendra normale très rapidement. Il y aura des leçons à tirer : le programme de l'aide à l'apiculture par la Confédération peut être un très précieux apport.

M. Bourquin a donné des explications très intéressantes sur l'organisation et l'encouragement de l'apiculture en Valais. Les trois principaux points du programme prévu sont :

— introduction d'un système d'instruction et de formation en apiculture ;
— étude sur différentes races et lignées d'abeilles ;
— recherches sur la question des miellats de forêts.

La Fédération, vivement intéressée à rendre service aux apiculteurs valaisans, en organisant un corps de conseillers apicoles, s'est fixé le but de réaliser cette organisation. Elle veut, en quelque sorte, réaliser ce qui se fait en agriculture, par la vulgarisation agricole. C'est-à-dire favoriser l'amélioration des connaissances techniques et scientifiques chez bon nombre d'apiculteurs, afin de les rendre mieux aptes à s'adapter aux conditions nouvelles que l'avenir imposera à notre apiculture.

La gérance de ce service appartiendra à un comité de trois membres. Il devra présenter chaque année un rapport technique et financier :

— à la station apicole du Liebefeld ;
— au Département de l'intérieur du canton ;
— à la Fédération des sociétés d'apiculture, et établir le budget pour l'année suivante.

Ce comité est constitué de MM. Jacquier, secrétaire-caissier de la Fédération, Richard, inspecteur cantonal des ruchers, et Massy E., de Vissoie. Les inspecteurs d'arrondissements feront partie de ces conseillers apicoles avec MM. Ecoffey et Papilloud.

Cette organisation bénéficiera d'un subside de 50 % de la part de la Confédération, basé sur le soutien financier du canton. Le Département de l'intérieur, par M. Lampert, conseiller d'Etat, a donné son accord pour les subsides 1964.

Dans les divers, les questions soulevées par les sociétés ont été nombreuses : achat et prix du sucre, vente du miel, assurance contre les maladies des abeilles, etc.

En conclusion : belle et bonne journée de travail, d'amitié et de saine gaîté.

Le chroniqueur.

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly, que les apiculteurs de la section se sont donné rendez-vous le dimanche 16 février à 14 heures, pour leur assemblée générale.

M. Henri Macherel, président, ouvre la séance en saluant la belle assistance et spécialement les dames et MM. Dougoud, inspecteur des ruchers à Dompierre, Pochon, caissier de la société broyarde, et Morel, instituteur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, les comptes et le rapport des vérificateurs sont lus et adoptés avec remerciements.

Au rapport d'effectif, on enregistre deux démissions, alors que quatre nouveaux membres sont admis avec joie dans la société.

Dans son rapport, le président rappelle que la moyenne de la récolte de 1963 était de 7 à 8 kg, ce qui est assez rare chez nous. Il passe ensuite en revue l'activité de l'année écoulée, dans laquelle on relève plusieurs visites de ruchers, la course annuelle à Isérables avec un arrêt à la maison Rithner, la traditionnelle assemblée de Coppi au cours de laquelle nous avons eu la chance de pouvoir saluer un conférencier de marque, M. Bovey, président de la SAR.

M. Armand Rossier, rapporte que vu l'été pluvieux, le pourcentage d'unions heureuses a diminué à Coppi et qu'il y eut 38 % d'échecs contre 18 % l'année précédente. Il signale, en tant qu'inspecteur des ruchers, deux cas de loque américaine, un cas de loque européenne et quelques cas de couvain calcifié.

Au programme d'activité pour la nouvelle année, on trouve : films, conférences, course annuelle, visites de ruchers, de quoi tenir nos apiculteurs en éveil.

MM. Eugène Rossier et Othmar Droux reçoivent des mains du président le diplôme d'honneur accompagné de félicitations.

M. Dupasquier, arrivé tardivement, apporte le salut du Département de l'agriculture et félicite chaudement les heureux membres d'honneur, ainsi que la société pour son activité.

C'est après quelques brèves discussions sur le soutien apporté à l'apiculture et sur le sucre, que M. Macherel lève la séance.

Le secrétaire.

Section Pied-du-Chasseral

C'est le dimanche 1er mars que nos apiculteurs se sont réunis en assemblée générale dans la grande salle de l'Hôtel-restaurant Lariau à Gléresse.

Notre président étant décédé, c'est notre vice-président M. A. Sunier qui ouvrit l'assemblée à 14 h. 30.

Après les souhaits de bienvenue et un bref éloge aux trois membres disparus pendant la période écoulée, deux nouveaux membres furent admis dans notre section : MM. Armel Moser, de La Neuville et Willy Richard, de Lamboing. En même temps Mme Baour demandait à rester parmi nous en lieu et place de son mari. Cette demande fut acceptée et vivement acclamée par l'assemblée. Félicitations et bienvenue à ces nouveaux membres.

Ensuite c'est notre secrétaire qui procédait à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel fut approuvé à l'unanimité avec remerciements

et félicitations pour les détails. En effet, MM. les secrétaires, soyez précis dans les protocoles, les détails rendent parfois service. Nous avons pu le constater lors de la célébration de notre cinquantenaire.

Les rapports du caissier et des vérificateurs de comptes étant satisfaisants, ils sont acceptés à l'unanimité.

Les conseils de notre inspecteur sur la manière d'agir en cas de maladie des abeilles ou de perte de ruches ont été très appréciés.

Comme nous nous trouvons dans l'obligation de désigner un nouveau président, c'est le vice-président qui est élu. M. Domon Félix, d'Orvin le remplace au comité, alors que M. Gilbert Giauque, de Prêles est nommé vérificateur de comptes en remplacement de M. Walter Riser.

Disons encore que sur la demande de quelques membres, nous avons pris la décision d'organiser un cours pour débutants, souhaitons que cette initiative ait beaucoup de succès.

Avant de terminer on procéda au tirage d'une petite loterie qui fit bien des heureux. Il était environ 17 heures quand notre président leva l'assemblée et chacun quitta la salle, le cœur content et plein d'espoir de remplir de beaux bidons de miel pendant la saison nouvelle.

Le président.

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Sous l'impulsion dynamique de leur dévoué président les amis apiculteurs de la section ont connu durant la mauvaise saison une activité intense et plus spécialement encore ces dernières semaines.

C'est ainsi que les 8 et 15 février une quarantaine d'apiculteurs se sont retrouvés afin de discuter des prochains travaux pratiques du printemps. Le président, dans un exposé précis, documenté, avec des exemples concrets nous a dit et rappelé le rôle primordial joué par les cadres dans une ruche. Les apiculteurs novices ont apprécié à leur juste valeur les conseils et les renseignements donnés. C'était un plaisir pour eux, plus encore, une aubaine de pouvoir profiter de l'expérience de nos talentueux collègues Humbert Leschenne, Emile Tissot, David Léchot, Robert Luginbuhl, Paul Boillat, etc. Il était étonnant de voir comme leurs idées, leurs méthodes de travail concordent.

Le 7 mars a eu lieu l'assemblée générale de la section sous la présidence de notre ami Fernand Aubry. Les membres se sont fait un plaisir et un devoir de venir nombreux. Le comité en a été très heureux.

L'ordre du jour était volumineux et tout de suite, on entra dans le vif du sujet. Le rapport présidentiel retraçant l'activité d'une année fut très apprécié. Il en fut de même des rapports du caissier et des vérificateurs. L'assemblée remercia vivement ces collègues et approuva leurs rapports. Le président nous lut également la correspondance échangée ce qui nous apprit des choses étonnantes et nous intéressa beaucoup. Fernand Aubry eut ensuite la tâche très agréable de féliciter chaleureusement deux collègues et amis, ce fut tout d'abord Humbert Leschenne qui fut fêté pour ses 35 ans d'activité. La section se fit un plaisir d'offrir à l'heureux jubilaire, en plus du gobelet de la Romande, un autre cadeau qui lui prouva notre estime et notre amitié. Le président félicita ensuite Guy Leschenne pour sa nomination d'inspecteur cantonal adjoint. L'assemblée, par ses applaudissements, montra à ces deux collègues son contentement et sa fierté. La section s'est encore agrandie par l'arrivée de quatre nouveaux membres que nous félicitons chaleureusement. Il est toujours réconfortant de voir des jeunes s'intéresser à l'apiculture. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et ne doutons pas qu'ils auront des plaisirs toujours nouveaux dans les travaux d'apiculture.

Le président renseigne les membres sur le projet d'aide à l'apiculture. Son exposé long et complexe, car ce n'est pas une petite chose, est suivi avec une attention soutenue, par tous. Ce projet donne lieu à de nombreuses interpellations, auxquelles le président répond avec concision. Nous espérons que des nombreuses discussions qui suivirent, jaillira la lumière, mais l'assistance était plutôt réticente à ce sujet.

Enfin, après plus de quatre heures de délibérations, l'ordre du jour est épuisé et le président peut lever une assemblée vivante et intéressante.

G. Maire.

Section Jura-Nord

Le temps froid de ce deuxième dimanche de mars n'a pas retenu à leur domicile les nombreux apiculteurs venus de toutes les localités de la section pour assister, à l'hôtel du Soleil à Delémont, aux délibérations de cette vivante société. M. Louis Gassmann, de Courrendlin, conduisit les débats avec sa verve coutumière. En termes cordiaux il salua la présence à cette assemblée de tous ceux qui s'intéressent à notre belle cause. L'ordre du jour de ces assises revêtait cette année une importance toute particulière du fait de la démission de plusieurs membres du comité, en particulier du président, M. L. Gassmann, cheville ouvrière de la société, et du secrétaire-caissier, M. Paul Schaller, de Vicques, son bras droit fort compétent et dévoué.

Procès-verbal et comptes, présentés par leur auteur, furent acceptés sans opposition. M. Gassmann présenta ensuite son 18e et dernier rapport de gestion. Il retraça les principaux événements de l'année apicole 1963. L'hiver désastreux de 1962-63 causa une très forte mortalité dans les ruchers ; les colonies qui ont résisté à la trop longue réclusion étaient affaiblies souvent atteintes de nosèma. Après un printemps prometteur, l'été pluvieux ne favorisa pas la récolte de miel, de sorte que l'année écoulée peut être taxée de déficitaire à maints endroits. M. Gassmann a terminé son rapport en souhaitant que l'année de l'Exposition nationale apporte plus de satisfaction aux apiculteurs qui restent fidèles à leurs avettes, car beaucoup, découragés par les mauvaises années, abandonnent l'apiculture. M. Joseph Voyame présenta ensuite son rapport sur la station de fécondation du Fer-à-Cheval qui, elle aussi, a ressenti les répercussions de la mauvaise année. De son côté, M. F. Laederach, inspecteur des ruchers, donna connaissance de l'état sanitaire des exploitations apicoles dont il a la surveillance. De nombreux cas de maladies ont été découverts ; l'acariose et les loques se sont unies pour décimer maints ruchers dans le Val-Terbi. L'inspecteur rappela également l'obligation qu'ont les apiculteurs de s'acquitter de leurs cotisations à la Caisse des épizooties du canton de Berne, faute de quoi aucune indemnité ne pourra être touchée en cas de maladie. Sur l'ensemble de la Confédération on a enregistré une diminution des foyers de maladie, mais le canton de Berne reste en tête de liste avec 150 ruchers malades, représentant 1334 colonies.

Ce fut ensuite l'élection du comité. M. Gassmann, démissionnaire, retraça la féconde activité de la société durant les dix-huit années qu'il en fut le président Il estime le moment venu de rajeunir les cadres et déclara sa décision irrévocable. Mêmes déclarations de M. Paul Schaller, de Vicques, qui œuvra en qualité de secrétaire-caissier durant dix-huit années également. Le président présenta encore une troisième démission, celle de M. Félicien Beuchat, de Soulce, qui se retire pour raisons de santé. Ces trois membres furent remplacés par l'abbé Jeanbourquin, de Develier, M. Léon Jeker, de Lajoux, et M. Marc Friche, de Vicques.

Après avoir désigné les délégués qui représenteront la société à l'assemblée de la Société romande d'apiculture à Lausanne le 14 mars et à l'assemblée de

la Fédération jurassienne, M. Joseph Voyame, vice-président, remercia MM. Gassmann et Schaller de la longue activité déployée à la tête de la section Jura-Nord. En signe de reconnaissance il remit à chacun d'eux un superbe plateau dédicacé, puis sous les applaudissements nourris de l'assemblée, les deux démissionnaires furent proclamés membres d'honneur de la société. Visiblement touchés, MM. Gassmann et Schaller remercièrent pour le cadeau remis et l'honneur qui leur échoit. De son côté, le président eut le plaisir de remettre deux gobelets à deux apiculteurs émérites pour leur fidèle attachement à la S.A.R. pendant 35 années, soit MM. Joseph Monnerat, instituteur à Courcelon et Henri Hirschi, à Develier.

Après cette partie administrative, M. Maurice Lachat, de Courrendlin, projeta sur l'écran un film apicole fort intéressant sur l'élevage des reines, film en couleurs réalisé par lui-même dans la nature, sur les bords du Léman et au Jardin zoologique de Bâle, et un concours de saut à skis de la Combe Girard au Locle. La projection de ces films clôtura fort agréablement cette importante assemblée.

Avant la projection de ce film, les neuf membres du comité se réunirent pour se constituer. Après délibérations, le comité se présente comme suit : président : M. Joseph Voyame, Courfaivre ; vice-président : M. Maurice Rottet, Corban ; secrétaire : l'abbé Jeanbourquin, Develier ; caissier : M. Léon Jecker, Lajoux ; membres : MM. Marc Friche, Vicques, Joseph Jeanguenat, Glovelier, Werner Klötzli, Delémont, Fritz Laederach, Courfaivre et Christian Liechti, Bassecourt.

Société d'apiculture de Lausanne

Complément au compte rendu de l'assemblée générale du 16 février 1964 paru dans le numéro de mars :

Sur proposition du comité, l'assemblée, à l'unanimité, a voté les résolutions suivantes :

La tombola annuelle est supprimée ; la cotisation annuelle pour les membres actifs est portée à 12 fr. et pour les membres amis à 3 fr.

La finance d'entrée de 2 fr. et la cotisation des vétérans de 8 fr. 50 sont inchangées.

Le comité a été élargi, M. Charles Goy a été élu et fonctionnera comme secrétaire. *Le comité.*

Section des Alpes

Malgré le temps maussade, froid et pluvieux, une magnifique cohorte de membres ont répondu à la convocation du comité.

Respectant les us et coutumes vaudoises, le président ouvre la séance à 14 h. 15 dans la belle salle de l'Hôtel du Nord à Aigle. Il salue l'assemblée et remercie les présents de leur dévouement à la section. C'est avec beaucoup de satisfaction, qu'il relève la présence de MM. Richard, inspecteur cantonal valaisan, Roussy, membre d'honneur et cheville ouvrière de la société, et Ls. Mages, toujours fidèle aux séances des Alpes. Il excuse MM. Jean Borloz, membre d'honneur, Neyroud et Fazan, retenus par la maladie. D'autre part, MM. Guinchard et Cuénod sont empêchés et excusés. Sept nouveaux membres demandent leur entrée dans la société et sont acceptés avec la joie que chacun devine !

Le président dans un large tour d'horizon entretient l'assemblée sur l'activité du comité. Une délégation de celui-ci a participé à l'assemblée de la Fédération vaudoise d'apiculture à Lausanne et à l'assemblée des délégués. Il commente l'activité de ces réunions dont le plus grand travail a été la mise

sous toit de la Centrale des miels sous l'égide de la S.A.R. L'aide à l'apiculture fait ses premiers pas et il est très difficile dans la situation actuelle de découvrir une ligne de conduite nette et ferme. Les conseillers apicoles sont encore le fruit d'une imagination bien intentionnée et méritent toute notre sollicitude.

M. Louis Mages, dans une causerie bien charpentée et claire donna des renseignements très précieux pour l'entretien des cadres et la désinfection de ces derniers ainsi que des ruches après le noséma.

Une course a été décidée, elle aura lieu en car le 28 juin prochain et aura pour but le Pied-du-Jura et le Jura. Une circulaire sera adressée à tous les membres en temps opportun. Mais que chacun retienne la date ci-dessus !

L'assemblée fut levée à 17 heures après un tirage de la tombola qui vint récompenser la plupart des participants.

A. Paroz.

Convocations

Section de Marly et environs

La prochaine réunion est fixée au dimanche 5 avril 1964 à 14 heures à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly.

Sujet : conférence de M. Surchat : « Comment éviter les maladies des abeilles ? », et en cas de beau temps, visite de ruchers.

Le comité.

Société d'apiculture de la Veveyse

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 12 avril à 14 h., à l'Hôtel de la Gare, à Bossonnens.

La partie administrative sera suivie de la remise de gobelets et de diplômes aux membres vétérans, ainsi que de directives concernant le prochain concours cantonal de ruchers.

Nous vous invitons cordialement et comptons sur votre participation.

Le comité.

Société d'apiculture de la Gruyère, Bulle

L'assemblée de printemps est fixée au dimanche 12 avril à 14 h. 30, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

Les convocations individuelles vous seront adressées à temps utile.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Prochaine réunion amicale le samedi 11 avril 1964 à 20 h. 30, au restaurant de la Cloche, Grand Pont 8. Travaux d'avril, préparation des colonies, lutte préventive contre l'essaimage.

Le comité.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée statutaire aura lieu à Porrentruy le dimanche 5 avril 1964 à 14 h. 15 dans la grande salle de l'International.

Ordre du jour : 1. Ouverture ; 2. Lecture du dernier procès-verbal ; 3. Rapport : du caissier, des vérificateurs, de l'inspecteur, du président ; 4. Nomination de deux nouveaux vérificateurs ; 5. Exposé de M. Voyame Jos., député, sur les démarches faites à Berne pour aider les apiculteurs sinistrés durant l'hiver 1962/1963 ; 6. Démissions et admissions ; 7. Sortie ; 8. Remise des diplômes, gobelets et plateaux aux vétérans ; 9. Divers.

L'exposé de M. Voyame, intéressant tous les apiculteurs, nos membres et leurs familles voudront bien se faire un impérieux devoir de ne pas manquer cette importante séance. Invitation cordiale aux non-membres.

Le comité.

Société d'apiculture de la Glâne, Romont/FR

L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 11 avril 1964 à 20 h. 15. dans la grande salle de l'Hôtel du Lion d'Or à Romont, avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée par le président ; 2. Désignation des scrutateurs ; 3. Procès-verbal ; 4. Rapport présidentiel ; 5. Comptes de 1963 ; 6. Rapport des vérificateurs ; 7. Nomination du comité ; 8. Nomination d'un nouveau membre en remplacement de M. Pasquier ; 9. Activité 1964, concours de ruchers de la Fédération fribourgeoise, conférences et visites de ruchers ; 10. Aide à l'apiculture, formation de conseillers apicoles ; 11. Divers ; 12. Conférence de M. Georges Golay, inspecteur cantonal vaudois, sur « Le Congrès apicole de Prague en 1963 ».

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

Société d'apiculture Sion et environs

L'assemblée générale statutaire se tiendra dimanche 19 avril 1964, à la petite salle de la Matze, à 14 h. 30.

Ordre du jour : 1. Souhaits de bienvenue ; 2. Lecture du protocole 1963 ; 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes ; 4. Rapport du président ; 5. Election du comité et des vérificateurs des comptes ; 6. Remise de gobelets de la S.A.R. ; 7. Exposé de M. Barfüss sur « L'essaim et ses soins » ; 8. Divers.

Cet ordre du jour, assez chargé mérite le déplacement de tous les membres. La course spécialement a retenu l'attention du comité. Le but de la course sera fixée lors de l'assemblée, chaque proposition sera la bienvenue.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 13 avril 1964, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin, 4, à 20 h. 30.

Sujet : Pollen et développement printanier.